

Le projet éolien des Vastres

Chères habitantes, chers habitants,

Les équipes de BayWa r.e. et de Quénéa'ch **vous remercient pour votre présence aux deux derniers événements de concertation : le forum d'information d'avril et le groupe de travail n°3 de fin mai.**

La démarche de concertation se poursuit et suit l'évolution du projet, afin de vous informer régulièrement des dernières actualités.

Lors du dernier groupe de travail du 24 mai, les échanges ont été particulièrement riches et ont permis de bien affiner le travail relatif aux mesures d'accompagnement qui pourraient être mises en œuvre prochainement. Nous tenons à remercier les participants pour leur implication !

Dans cette nouvelle lettre d'information, nous vous partageons :

- 1 Les caractéristiques du projet final
- 2 Le travail collectif concernant les mesures d'accompagnement avec un zoom sur l'audit énergétique
- 3 Les résultats de la campagne de financement participatif
- 4 La présentation de l'actionnariat comme possibilité de gouvernance

Bonne lecture !



Kilian ALVAREZ
 Chef de projet chez BayWa r.e.

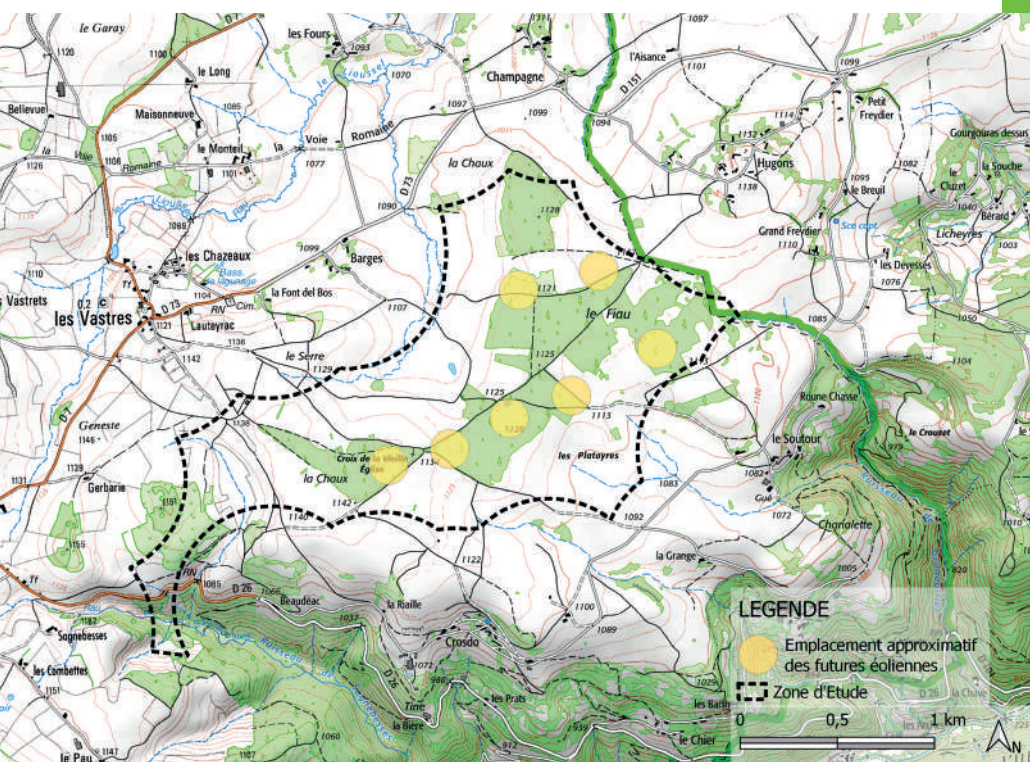


Nikita GHELELOVITCH
 Chef de projet éolien chez
 Arvro Energies (filiale du
 groupe Quénéa'ch)

Le projet éolien des Vastres

OÙ EN EST LE PROJET ÉOLIEN ?

CARTE D'IMPLANTATION THÉORIQUE



CHIFFRES CLÉS DU PROJET



7
éoliennes



150 m
de hauteur en bout de pale



700m
de distance moyenne des habitations



30 MW
de puissance totale du parc éolien, soit l'équivalent de la consommation d'énergie de 20 000 foyers

Pourquoi ce choix d'implantation ? De nombreuses contraintes (aéronautiques, réglementaires, etc.) déterminent l'implantation des éoliennes et sont notamment identifiées par les études d'impact. Nous vous invitons à prendre connaissance des affiches dédiées à ces études !

CALENDRIER DU PROJET

2021

Lancement des études environnementales, des vents et paysagères

2022

Lancement des études acoustiques

PRINTEMPS
2022

Réception des états initiaux des études d'impacts et définition des mesures d'accompagnement

FIN
2022

Dépôt de la demande d'autorisation environnementale unique en Préfecture

2024

Obtention de l'autorisation environnementale

2024
2025

Raccordement et financement

2026

Déclaration d'ouverture du chantier et mise en service du parc 9 mois plus tard

2026
2051
(A MINIMA)

Exploitation du parc

LE TRAVAIL COLLECTIF SUR LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT



QU'EST-CE QU'UNE MESURE D'ACCOMPAGNEMENT ?

Les mesures d'accompagnement visent à accompagner l'insertion du projet dans son territoire. Elles apportent un soutien financier à des actions identifiées dans le cadre de plans de biodiversité, de sensibilisation du public à la protection de l'environnement, de transition énergétique ou d'amélioration du cadre de vie des habitants.

QUI DÉFINIT LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET ÉOLIEN ?

Elles sont co-construites avec les habitants volontaires et les représentants du territoire. Pour le projet éolien des Vastres, ce travail collectif a débuté au premier forum d'information en septembre 2021, au cours duquel de premières propositions de mesures ont été faites par les participants. Il s'est ensuite poursuivi en décembre, mars et mai, pendant les groupes de travail.



QUELLES SONT LES MESURES ENVISAGÉES POUR LE PROJET ÉOLIEN DES VASTRES ?

Voici les mesures co-construites au cours de cette démarche :

Echéance de mise en œuvre	Thématique	Mesure détaillée	Coût de l'opération
A court-terme, pendant la phase de développement du projet	Efficacité énergétique	Financer les audits énergétiques des maisons des particuliers volontaires (sur un rayon d'environ 5km autour du projet éolien des Vastres) pour évaluer les travaux qui seraient à réaliser par eux en suite s'ils le souhaitent	2000 € / maison
	Cadre de vie	Enterrer certaines portions de lignes électriques dans la commune des Vastres ou dans un périmètre à définir autour du parc éolien	≈ 300 €/m linéaire
	Energie renouvelable	Organiser des groupements d'achat pour le photovoltaïque sur maisons individuelles	A estimer
	Retour d'expérience	Organiser une excursion sur un territoire proche qui a connu l'implantation d'un parc éolien pour avoir les retours des habitants	A estimer
A long-terme, après la mise en service du parc éolien	Tarif préférentiel	Proposer un tarif préférentiel d'électricité pour les habitants des Vastres et riverains du parc éolien	≈ - 10% sur le prix du kWh pendant 5 ans minimum
	Culture	Créer un projet de land art à 500 m des éoliennes	Plusieurs dizaines de milliers d'euros a priori

Intéressé par la pose de panneaux photovoltaïques, faites-vous recenser !

Faisant suite à la proposition d'organiser un groupement d'achat pour des panneaux à des tarifs avantageux, **nous avons besoin de connaître le nombre d'intéressés**. Appelez-nous au 07 61 58 62 69 ou remplissez le formulaire en ligne sur le site internet du projet : projeteolien-lesvastres.fr

ZOOM SUR L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE

EN QUOI CONSISTE L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE ?

L'audit énergétique consiste à faire intervenir, pour les personnes s'étant manifestées, un expert qui viendra évaluer la performance énergétique de leurs logements.



Après la phase d'analyse, un bilan sera présenté aux intéressés, ainsi que plusieurs scénarios pouvant être suivis pour améliorer cette performance. L'objectif est de permettre une réduction des consommations d'énergie (chauffage).



L'expert indiquera aussi aux intéressés les aides étatiques auxquels ils peuvent avoir droit, selon leur situation personnelle.



Les personnes pourront ensuite décider ou non de mener tout ou partie des travaux préconisés, à leurs frais et avec les éventuelles aides perceptibles.

Concrètement ? BayWa r.e a déjà réalisé ce genre de mesures d'accompagnement. Sur la commune de Quilly, sur 600 foyers, 50 ont été volontaires pour faire auditer leur logement. Cela a débouché sur 9 rénovations énergétiques.

Intéressés ? Faire vous recenser en nous envoyant un mail à : marion.gielly@mazars.fr ou par téléphone au 07 61 58 62 69.



LES PROCHAINES ÉTAPES

Les personnes intéressées par la **poursuite des réflexions engagées** lors des trois premiers **groupes de travail** sur les mesures d'accompagnement peuvent se manifester pour se joindre au prochain groupe qui aura lieu **le 6 juillet**, par téléphone ou mail auprès de Marion GIELLY : 07 61 58 62 69 / marion.gielly@mazars.fr

A l'ordre du jour de ce prochain groupe de travail :

1. Réflexions autour de la phase d'enquête publique
2. Echanges autour de la phase de chantier
3. Poursuite et finalisation du travail sur les mesures d'accompagnement

Par la suite, un **forum d'information grand public** pourra être organisé.



Pour plus d'informations sur le projet, rendez-vous sur son site Internet :
projeteolien-lesvastres.fr

VOS INTERLOCUTEURS :

Kilian ALVAREZ

Chef de projet éolien BayWa r.e.
kilian.alvarez@baywa-re.fr
www.baywa-re.fr

Marion Gielly

Consultante Concertation
Mazars
07 61 58 62 69
marion.gielly@mazars.fr

Nikita GHELELOVITCH

Chef de projet éolien Arvro Energies
(filiale du groupe Quénéa'ch)
nikita.ghelelovitch@arvro-energies.fr
www.quenea.com